Habilitation électrique RECYCLAGE PERSONNEL NON ELECTRICIEN

HABILIT

Recevoir une formation de sécurité adaptée aux travaux à effectuer

Présentiel - Synchrone

Article R.4544-10 du code du travail :…. L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R.4544-3….

(Càd tous les 3ans en règle générale, et chaque fois que nécessaire)

Objectifs

Habilitation électrique : appliquer les prescriptions de sécurité

Public Visé

Personnels travaillant à proximité d'installations électriques, et dont le titre d'habilitation vient à expiration

Pré Requis

Ils seront médicalement aptes à la soumission aux risques électriques concernés

Etre agé de plus de 18 ans

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Maintenir, compléter et actualiser les compétences et la vigilance pour sécuriser les travaux à proximité ou au voisinage d'installations électriques

-Revalider les connaissances et redéfinir l'étendue des tâches et

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité
- Documentation fournie à chacun
- Après analyse du besoin de l'entreprise et contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet pour chaque participant en fonction des travaux a effectuer un avis relatif

Parcours pédagogique

Retour d'expériences

Actualisation des connaissances théoriques

- Les nouveaux textes et documents parus,
- Les nouveaux matériels et équipements utilisés.
- Rappels :
    - Les dangers du courant électrique
    - Le phénomène accident et l'électricité
    - La résistance du corps humain
    - Les réactions physiologiques du corps humain
    - Influences externes
    - Importance et cause des incendies d'origine électrique.
    - La NF C 18510 : classe, titre, niveau d'habilitation et domaine de tension
    - Intervention sur une installation electrique
    - L'Organisation de chaque intervention
    - Les manœuvres, le rôle de chacun
    - La condamnation, la consignation
    - Les verrouillages
- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Travaux Pratiques

- Rappels pratiques du rôle et du fonctionnement de l'appareillage et des protections
- Mise en œuvre des EPI.

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

Qualification Intervenant·e·s

Formateur expert en électricité industrielle et bâtiment, en électrotechnique, climatisation et en sécurité électrique

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation qualitative et quantitative en fin de formation effectuée par les participants
- Délivrance d'une attestation de formation, d'un certificat de

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

10.50 Heures **2** Jours

Effectif

De 1 à 8 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **355.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com